SALUSTRO REYDEL
1, cours Valmy
92923 Paris La Défense Cedex
France

Téléphone : +33 (0)1 55 68 68 68
Télécopie : +33 (0)1 55 68 73 00
Site internet : www.kpmg.fr

Isatis - Association

Rapport général du commissaire aux comptes

Exercice clos le 31 décembre 2006
Isatis - Association
20, rue Pasteur - 94278 Le Kremlin Bicêtre Cedex
Ce rapport contient 17 pages
Référence: BPAU/EBLO

Salustro Reydel cabinet français membre de KPMG International, une coopérative de droit suisse.

Société anonyme d'expertise comptable - commissariat aux comptes.
Inscrite au Tableau de l'Ordre des Experts Comptables de Paris et à la Compagnie Régionale des Commissaires aux Comptes de Versailles.

Siège social :
Salustro Reydel
Immeuble le Palatin
3, cours du Triangle
92939 Paris La Défense Cedex
Capital : 3 824 000 €
Code APE 741 C
652044371 R.C.S. Nanterre
TVA Union Européenne
FR 85 65 20 44 371

SALUSTRO REYDEL
1, cours Valmy
92923 Paris La Défense Cedex
France

Téléphone : +33 (0)1 55 68 68 68
Télécopie: +33(0)1 55 68 73 00
Site internet : www.kpmg.fr

Isatis - Association

Siège social : 20, rue Pasteur - 94278 Le Kremlin Bicêtre Cedex

Rapport général du commissaire aux comptes

Exercice clos le 31 décembre 2006

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2006, sur :

- **le contrôle des comptes annuels de l'Association ISATIS, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;**
- **la justification de nos appréciations ;**
- **les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.**

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

1 Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces comptes. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble. Nous estimons que nos contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'Association à la fin de cet exercice.

2 Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

Salustro Reydel cabinet *français* membre de KPMG International, une coopérative de droit suisse.

Société anonyme d'expertise comptable - commissariat aux comptes.
Inscrite au Tableau de l'Ordre des Experts Comptables de Paris et à la Compagnie Régionale des Commissaires aux Comptes de Versailles.

Siège social :
Salustro Reydel
Immeuble le Palatin
3, cours du Triangle
92939 Paris La Défense Cedex
Capital : 3 824 000 €
Code APE 741 C
652044371 R.C.S. Nanterre
TVA Union Européenne
FR 85 65 20 44 371

Nous avons procédé à l'appréciation des approches retenues par l'Association, décrites dans l'annexe, sur la base des éléments disponibles à ce jour, et mis en œuvre des tests pour vérifier par sondage l'application de ces méthodes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes professionnelles applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration, et dans les documents adressés aux membres du conseil d'administration sur la situation financière et les comptes annuels.

Paris La Défense, le 24 avril 2007

Salustro Reydel
Membre de KPMG International

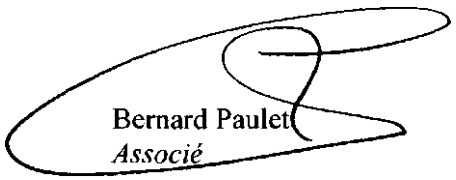

EXERCICE 2006

MONNAIE : EUROS

ACTIF	MONTANT BRUT 2006	AMORT. ET PROV. 2006	MONTANT NET 2006	MONTANT NET 2005	PASSIF	MONTANT BRUT 2006	PROV. ET UTILISAT" 2006	MONTANT NET 2006	MONTANT NET 2005
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	395 946,09	227 291,96	168 654,13	145 620,57	**FONDS ASSOCIATIFS**	1 700 852,84	156 515,31	1 544 337,53	1 259 688,49
Frais d'établissement	245 476,22	103 949,87	141 526,35	120 368,09	*Fonds propres*				
Logiciels	148 588,14	121 460,36	27 127,78	25 252,48	Fonds associatifs sans droit de reprise	413 244,65		413 244,65	413 244,65
Droit au bail	1 881,73	1 881,73			Réserves	176 550,53		176 550,53	112 134,62
Autres immobilisations incorporelles					Report à nouveau	-643 386,37		-643 386,37	-466 332,81
					Résultat de l'exercice	-199 545,00		-199 545,00	-145 862,74
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	5 301 460,10	2 723 712,92	2 577 747,18	2 251 786,49	*Autres fonds*				
Installations spécifiques	15 220,99	7 758,25	7 462,74	9 474,52	Fonds associatifs avec droit de reprise	913 133,81		913 133,81	833 133,81
Installations et agencements	2 277 659,99	921 200,33	1 356 459,66	1 033 799,87	Résultat sous contrôle des tiers financeurs	-362 761,03		-362 761,03	-329 509,04
Matériel et outillage	194 587,81	126 124,98	68 462,83	57 392,27	Subventions d'investissements	985 403,46	156 515,31	828 888,15	424 667,21
Matériel médical	223 302,95	144 974,95	78 328,00	85 139,16	Réserve de trésorerie	65 692,88		65 692,88	65 692,88
Matériel de cuisine	673 795,87	271 031,69	402 764,18	377 503,37	Provisions réglementées	352 519,91		352 519,91	352 519,91
Matériel de bureau	442 136,80	301 563,09	140 573,71	125 259,41					
Mobilier	1 154 864,58	756 696,28	398 168,30	443 697,45	**COMPTES DE LIAISON**				
Autres immobilisations corporelles	216 274,03	121 766,27	94 507,76	83 533,33					
Matériel de transport	103 617,08	72 597,08	31 020,00	35 987,11	**PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES**	1 291 362,07	543 195,03	748 167,04	637148,91
					Provisions pour grosses réparations	657 806,17	543 195,03	114611,14	99 350,88
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	93 378,60		93 378,60	30 661,68	Provisions pour charges d'exploitation	504 262,44		504 262,44	512 262,49
Dépôts et cautionnements	93 378,60		93 378,60	30 661,68	Provisions pour litiges	81 946,24		81 946,24	4 000,00
					Provisions pour risques	47 347,22		47 347,22	21 535,54
COMPTES DE LIAISON									
					DEPOTS ET CAUTIONNEMENTS	684 574,64		684 574,64	605 069,01
CREANCES	5 313 215,66	167 811,57	5 145 404,09	3 683 678,22					
Usagers et comptes rattachés	4 480 755,46	159 534,99	4 321 220,47	2 851 170,55	**DETTES**	8 959 789,41		8 959 789,41	7 238 046,14
Autres créances	820 087,40	8 276,58	811 810,82	814 384,04	Emprunts	680 805,09		680 805,09	682 454,26
Acomptes et avances versés / commandes	12 372,80		12 372,80	18 123,63	Concours bancaires	1 256 038,19		1 256 038,19	1 034 219,95
					Avances et acomptes reçus sur commande	4 706,15		4 706,15	2 746,72
DISPONIBILITES	3 831 317,87		3 831 317,87	3 566 906,48	Fournisseurs et comptes rattachés	1 210 169,11		1 210 169,11	916 689,05
Banque gestion contrôlée	3 639 731,37		3 639 731,37	3 490 689,43	Dettes sociales	2 410 131,63		2 410 131,63	1 836 301,51
Banque régie d'avance	4 022,67		4 022,67	4 716,25	Dettes fiscales	1 159 972,79		1 159 972,79	1 033 253,38
Banque avances résidents	181 247,40		181 247,40	68 908,70	Autres dettes	2 237 966,45		2 237 966,45	1 732 381,27
Caisse	5 754,87		5 754,87	1 977,69					
Caisse avance aux résidents	561,56		561,56	614,41	**PRODUITS CONSTATES D'AVANCE**	10 370,88		10 370,88	71 832,73
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	130 737,63		130 737,63	133 131,84					
TOTAL GENERAL	15 066 055,95	3118 816,45	11947 239,50		**TOTAL GENERAL**	12646 949.84	699 710.34	11 947 239.50	9 811 785.28

Conseil d'Administration ISATIS
24/04/2007

COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE
EXERCICE 2006

MONNAIE : EUROS

CPT	INTITULE	CHARGES 2006	CHARGES 2005	CPT	INTITULE	PRODUITS 2006	PRODUITS 2005
60	ACHATS NON STOCKES DE FOURNITURES	1 835 067,19	1 137 474,91	70	PRODUITS D'EXPLOITATION	25 880 769,45	20 422 860,51
		#REF!			Forfait global de soins	6 799 798,21	5 628 352,48
61	SERVICES EXTERIEURS	3 610 631,10	3 078 054,41		Prix de journée dépendance	3 092 126,35	2 369 762,87
	Sous-traitance générale	76 202,74	55 273,55		Prix de journée hébergement	15 462 873,86	11 839174,63
	Redevances de crédit bail	24 239,56	22 989,55		Prestations annexes	198182,16	201 406,72
	Locations immobilières	2 577 173,12	2 280 259,76		Loyers de béguinage	77 602,71	72 118,49
	Locations mobilières	36 514,94	20 309,55		Prestations délivrées au personnel	36 879,37	33 684,98
	Charges locatives	44 792,86	41 144,43		Prestations bureau d'études	194 627,29	260 308,90
	Entretien maintenance	663 138,91	516 421,52		Autres prestations	18 679,50	18 051,44
	Primes d'assurances	132 931,71	105 552,75				
	Etudes et recherches	677,54	20,83	78	REPRISES DE PROVISIONS	122 769,94	97 893,65
	Documentations et cotisations	54 959,72	36 082,47				
				79	TRANSFERTS DE CHARGES	411 953,45	287 104,16
62	AUTRES SERVICES EXTERIEURS	5 219 423,75	4160 821,93				
	Personnel extérieur	298 842,76	230 289,62	74	SUBVENTIONS D'EXPLOITATION	209 041,45	144 738,47
	Honoraires	147 248,79	114 767,05		Subvention CNASEA	141 878,31	119 658,47
	Informations et publications	7 329,16	5 578,54		Subvention	67163,14	25 080,00
	Transports	7 686,09	6 637,82				
	Déplacements, missions et réceptions	65 362,50	68 076,90	75	PRODUITS DE GESTION COURANTE	97 292,93	156 895,43
	Frais de poste et télécommunications	125 982,80	99 264,53				
	Services bancaires	7 230,47	15 077,09	76	PRODUITS FINANCIERS	49 565,45	43 581,92
	Restauration et blanchisserie	4 518 431,60	3 611 071,90				
	Autres prestations diverses	41 309,58	10 058,48	77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	185151,88	140 465,43
63	IMPOTS ET TAXES	1 186101,19	952 246,85				
64	CHARGES DE PERSONNEL	14 395 884,23	11 431 005,47				
	Salaires	10 052145,08	7 993 815,40				
	Charges sociales	4 003 941,50	3 180 337,03				
	Autres charges	339 797,65	256 853,04				
68	DOTATIONS AUX AMORT. ET PROVISIONS	782 699,22	516 379,61				
	Amortissements sur immobilisations	579 925,85	405 1 98,74				
	DAP pour risques et charges	171 810,55	74 148,28				
	DAP pour créances douteuses	30 962,82	37 032,59				
65	AUTRES CHARGES DE GESTION	75 576,70	108 338,49				
	Forfait journalier	63 998,74	53 857,91				
	Autres	11 577,96	54 480,58				
66	CHARGES FINANCIERES	8 973,30	7 735,88				
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	37 524,87	47 344,76				
69	PROVISION POUR IS	4 208,00					
	TOTAL DES CHARGES	27156 089.55	21 439 402,31		TOTAL DES PRODUITS	26 956 544,55	21 293 539,51
	EXCEDENT				DbHCIT	199 545.00	145 862,7.
	TOTAL GENERAL	27 156 089,551	21 439 402,31		TOTAL GENFRAL.	27156 089,55	21 439 402,31

Conseil d'Administration ISATIS
24/04/2007

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS 2006
ASSOCIATION ISATIS

Isatis est une Association régie par la loi du 1er juillet 1901.

Elle a pour objet : **d'assurer la gestion**
- d'établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes,
- d'un service de soins infirmiers à domicile et d'une petite unité de vie,
- d'un accueil de jour pour personnes atteintes de maladie d'Alzheimer,
- de bilans de santé dans les centres de prévention des Caisses de retraite complémentaires et d'évaluations à domicile.

ainsi **que de mener des études dans les domaines suivants :**
- l'élaboration concertée de schémas gérontologiques
- **l'**étude, le conseil et l'assistance au montage d'opérations
- la restructuration, la création ou l'adaptation de logements
- la mise en place de réponses coordonnées au domicile
- la formation du personnel.

Dans ce cadre, l'Association Isatis gère treize établissements dont :

Département	Site	Ouverture ou Prise en gestion	Capacité d'accueil (nombre de lits)
75	LaPirandelle(13ème)	1992	85 lits
78	La Résidence à Vernouillet	1993	69 lits
91	La Citadine à Massy	1995	77 lits
94	La Résidence Simone Veil	1997	56 lits
94	La Maison de la Bièvre à Cachan	1997	63 lits
92	La Maison des Poètes à Malakoff	2000	72 lits
92	Sainte Marthe à Bois-Colombes	2001	73 lits
37	La Source à Tours	2002	75 lits
75	Service de Soins Infirmiers à Domicile (13ème)	2005	116 places
75	Appartement d'Accueil Weil (13ème)	2005	13 lits
77	La Forestière à Arbonne la Forêt	2006	62 lits
75	Mémoire plus(15ème)	2006	20 places
18	Les Fioretti à Bourges	2006	63 lits (79 lits en 2009)

L'établissement La Forestière à Arbonne a été repris en gestion au 1er janvier 2006 par l'association Isatis. Cette activité était auparavant gérée par le groupe Mornay.

Le centre d'accueil de jour Mémoire Plus a ouvert en Mars 2006. Il accueille des personnes atteintes de maladie d'Alzheimer ou pathologies assimilées sur cinq journées par semaine.

L'établissement Les Fioretti à Bourges a été repris en gestion au 1er avril 2006 par l'association Isatis. Il était géré auparavant par la Congrégation des Sœurs Franciscaines. Cet établissement fait l'objet d'un plan de rénovation-reconstruction avec maintien de l'activité actuelle. Sa capacité d'accueil passera à 79 lits après travaux.

Par ailleurs, la directrice d'une petite unité de vie est salariée d'Isatis et détachée dans l'établissement situé à Romorantin géré par la Congrégation des Sœurs Franciscaines.
Cette mise à disposition prendra fin sur 2007.

Ces établissements fonctionnent selon la réglementation relative aux établissements sociaux et médico-sociaux régis par la loi du 2 janvier 2002 conformément au décret budgétaire et comptable du 22 octobre 2003.

Par ailleurs, l'Association Isatis inclut notamment dans son champ d'activités la gestion des bilans médico-psychologiques et des évaluations à domicile pour les centres de prévention Pirandello et Saint Augustin à Paris, ainsi qu'un département Etudes, Conseils et Formations.

I - PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES!

Les comptes annuels de l'exercice 2006 ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence. Les comptes annuels consolidés de l'Association intègrent une importante modification de périmètre cette année.

Les principes comptables fondamentaux suivants ont été respectés :
- continuité de l'exploitation ;
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre ;
- indépendance des exercices.

L'évaluation des éléments inscrits en comptabilité a été pratiquée par référence à la méthode dite des coûts historiques.

Plus particulièrement, il a été décidé de retenir la notion extensive des frais d'établissement. Le poste « Frais de premier établissement » comprend l'ensemble des dépenses antérieures à l'ouverture. Ils sont amortis à partir du 1er janvier et disparaissent de l'actif lorsqu'ils sont complètement amortis.

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition. Elles font l'objet d'un amortissement linéaire sur une durée conforme aux usages pour l'activité propre soit en principe :
- trois ans pour les logiciels informatiques ;
- cinq ans pour le matériel et le mobilier en général ;
- dix ans pour les agencements, aménagements, installations et les véhicules.

Il a été fait application des dispositions particulières résultant du règlement relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations et de l'instruction relative à l'adaptation de l'instruction comptable applicable aux établissements et services sanitaires, sociaux et médico-sociaux gérés par des organismes privés à but non lucratif.

Il a également été tenu compte des obligations imposées par les autorités de contrôle dans le cadre de la fixation des tarifs des prestations.

II - NOTES SUR LE DETAIL DU BILAN (en Euros)

|A L'ACTIF DU BILANJ

1 - LES IMMOBILISATIONS

Ce poste est en forte augmentation en raison du changement de périmètre en 2006. Ceci est principalement lié à l'ouverture du centre Mémoire Plus et dans une moindre mesure aux reprises d'établissements. Les immobilisations ont été reprises en valeur nette dans les traités d'apport.

DETAIL DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (en €)

	31/12/05	2006	2006	31/12/06
	Valeur brute à l'ouverture de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Valeur brute à la clôture de l'exercice
Pirandelle	18188,41			18188,41
Vernouillet	5 382,52			5 328,52
Massy				
Maisons-Alfort	10 292,22		8 410,49	1 881,73
Cachan	9 475,28	1 575,00		11 050,28
Malakoff	8 078,08			8 078,08
Bois-Colombes	154 606,88			154 606,88
Tours	4 724,20			4 724,20
SSIAD	8 028,76			8 028,76
Apt Weil	1 548,24		228,67	1 319,57
Arbonne		9 662,27		9 662,27
Mémoire Plus		97 919,52		97 919,52
Bourges		3 923,48		3 923,48
Siège	69 769,29	1 465,10		71 234,39
TOTAL	**290 039,88**	**114 545,37**	';VÎ' *** 639,16**	**395 946,09**

Les immobilisations incorporelles de Bois Colombes et du centre Mémoire Plus incluent les frais de premier établissement pour respectivement 149 422,46 € et 96 053,76 €.

DETAIL DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES (en €)

	31/12/05	2006	2006	31/12/06
	Valeur brute à l'ouverture de l'exercice	**Augmentations**	**Diminutions**	**Valeur brute à la clôture de l'exercice**
Pirandelle	1 375 220,93	21 905,27		1 397 126,20
Vemouillet	413 546,50	1 983,30		415 529,80
Massy	293 509,88	78127,81	17 332,97	354 304,72
Maisons-Alfort	201 441,00	26 490,65	12 684,28	215 247,37
Cachan	311 343,39	22 998,41		334 341,80
Malakoff	427 192,37	15 125,65		442 318,02
Bois-Colombes	506 075,67	53 124,04		559199,71
Tours	865 294,40	40 404,74		905 699,14
SSIAD	37 693,85	5 488,05		43 181,90
Apt Weil	24 968,23	12 467,43		37 435,66
Arbonne		124 256,17		124 256,17
Mémoire Plus		369 748,94		369 748,94
Bourges		25 113,88		25 113,88
Siège	61 587,21	16 369,58		77 956,79
TOTAL	**4 517 873,43**	**810 603,92**	**30 017,25**	**5 301 460,10**

Les diminutions sont constituées de mise au rebut de matériels complètement amortis.

DETAIL DES IMMOBILISATIONS FINANCIERES (en €)

	31/12/05	2006	2006	31/12/06
	Valeur brute à l'ouverture de l'exercice	**Augmentations**	**Diminutions**	**Valeur brute à la clôture de l'exercice**
Pirandelle	2 044,03			2 044,03
Vemouillet	6 034,37	2 033,20		8 067,57
Massy	1 687,84			1 687,84
Maisons-Alfort	324,01	666,97	495,49	495,49
Cachan	609,80			609,80
Malakoff				
Bois-Colombes				
Tours				
SSIAD	12 195,92	9 000,00		21 195,92
Apt Weil				
Arbonne		30 600,00		30 600,00
Mémoire Plus		20 687,24		20 687,24
Bourges		225,00		225,00
Siège	7 765,71			7 765,71
TOTAL	**30 661,68**	**63 212,41**	**495,49**	**93 378,60**

Pour le SSIAD, Arbonne et Mémoire Plus, les augmentations correspondent à des cautions pour le loyer.

2 - LES AMORTISSEMENTS

Pour les établissements qui ont été repris, Arbonne et Bourges, les durées et les taux d'amortissements appliqués avant le transfert de gestion ont été maintenus afin de garder la continuité de la méthode de calcul.

DETAIL DES AMORTISSEMENTS SUR LES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (en €)

	31/12/05	2006	2006	31/12/06
	Valeur brute à l'ouverture de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Valeur brute à la clôture de l'exercice
Pirandelle	15 638,40	1 559,84		17 198,24
Vernouillet	3 675,40	431,25		4 106,65
Massy				
Maisons-Alfort	9 858,68	289,02	8 265,97	1 881,73
Cachan	9120,39	380,29		9 500,68
Malakoff	7 796,81	197,28		7 994,09
Bois-Colombes	31 435,41	50 964,70		82 400,11
Tours	2136,86	526,24		2 663,10
SSIAD	2 684,40	2 624,22		5 308,62
AptWeil	630,94	439,86	228,67	842,13
Arbonne		2 715,97		2 715,97
Mémoire Plus		25 575,32		25 575,32
Bourges		1 612,88		1 612,88
Siège	61 442,02	4 050,42		65 492,44
TOTAL	**144 419,31**	**91 367,29**	**8 494,64**	**227 291,96**

Les amortissements sur les immobilisations incorporelles de Bois Colombes et du centre Mémoire Plus incluent les amortissements des frais de premier établissement pour respectivement 49 807,49 € et 25 088,01 €.

DETAIL DES AMORTISSEMENTS SUR LES IMMOBILISATIONS CORPORELLES (en €)

	31/12/05	2006	2006	31/12/06
	Valeur brute à l'ouverture de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Valeur brute à la clôture de l'exercice
Pirandelle	903 524,16	79 312,03		982 836,19
Vernouillet	190 068,67	35 050,15		225 118,82
Massy	127 681,22	39 004,93	17 332,97	149 353,18
Maisons-Alfort	111 104,42	19 887,47	12 684,28	118 307,61
Cachan	178 799,82	29 656,80		208 456,62
Malakoff	214 775,83	46 675,94		261 451,77
Bois-Colombes	36 988,96	61 356,50		98 345,46
Tours	451 328,28	63 336,61		514 664,89
SSIAD	9109,35	10 097,09		19 206,44
Apt Weil	6 656,68	7 452,61		14 109,29
Arbonne		44 893,75		44 893,75
Mémoire Plus		32 331,71		32 331,71
Bourges		7 987,13		7 987,13
Siège	36 049,55	10 600,51		46 650,06
TOTAL	**2 266 086,94**	**487 643,23**	**30 017,25**	**2 723 712,92**

L'amortissement des équipements mobiliers et matériels intègre l'amortissement des installations de rafraîchissement d'air.

3 - LES CREANCES

	MONTANT BRUT (en €)
Clients et comptes rattachés	4 480 755,46
dont résidents	958 539,41
dont départements	3 362 241,48
dont clients bureau d'études	159 974,57
Autres créances	820 087,40
Avances et acomptes versés	12 372,80

Les sommes appelées sur les départements sont à terme échu contrairement aux sommes payées par les résidents qui sont à échoir.

Les autres créances se ventilent, comme suit :

	MONTANT (en €)
Comptes soins	107 545,10
Avances et acomptes personnel	6 169,21
Personnel trop perçu	5 030,91
Oppositions sur salaires	2 619,78
Formation produits à recevoir	64 152,01
Etat produits à recevoir	91 692,16
Départements produits à recevoir	22.628,41
Organismes sociaux	14 075,65
Débiteurs divers	506 174,17
TOTAL	**820 087,40**

4 - LES CHARGES CONSTATEES D'AVANCE

	MONTANT (en €)
Fournitures	5 631,52
Assurance	30 447,46
Maintenance	48 085,62
Abonnements	4 802,08
Honoraires	19 475,70
Loyer	22 295,25
TOTAL	**130 737,63**

|AU PASSIF DU BILANI

5 - LES FONDS ASSOCIATIFS

DETAIL DES FONDS ASSOCIATIFS (en €)

	31/12/05	2006	2006	2006	31/12/06
	Valeur nette à l'ouverture de l'exercice	Résultats	Augmentations	Diminutions	Valeur nette à la clôture de l'exercice
Pirandelle	433 813,80	168 704,46		9 336,90	593181,36
Vernouillet	-213 333,31	34 057,03			-179 276,28
Massy	-123 825,83	-302 545,57	9 106,40	11 249,71	-428 514,71
Maisons-Alfort	75 004,71	73 988,37	16 570,00	8 626,43	156 936,65
Cachan	250 982,77	109 708,04		9 399,82	351 290,99
Malakoff	266 401,08	19 348,90		2 740,00	283 009,98
Bois-Colombes	-420 878,44	-239 346,92	89 078,00	453,90	-571 601,26
Tours	755 654,01	81 445,94		500,00	836 599,95
SSIAD	54 453,34	-58 305,72			-3 852,38
Apt Weil	1 457,39	-16 564,31			-15106,92
Arbonne		-36 897,25			-36 897,25
Mémoire plus		-84 072,76	448 299,75	38 801,83	325 425,16
Bourges		39168,80	2 248,48		41 417,28
Siège	179 958,97	11 765,99			191 724,96
TOTAL	**1 259 688,49**	**-199 545,00**	**565 302,63**	**81 108,59**	1 **544 337,53**

L'évolution des fonds propres de l'Association s'explique principalement par des augmentations :

une subvention d'investissement de 9 106,40 € pour financer la modernisation de l'équipement de la cuisine de rétablissement de Massy

l'obtention d'un complément de subvention pour financer l'installation de rafraîchissement d'air sur Maisons-Alfort pour 16 570,00 €

des fonds associatifs avec droit de reprise pour 80 000,00 € pour l'établissement de Bois Colombes ainsi qu'une subvention de 9 078,00 € pour financer la climatisation des bureaux

des subventions d'investissements pour financer les travaux d'aménagements et l'équipement mobilier du centre d'accueil de jour Mémoire plus pour 448 299,75 € dont le détail est le suivant : 74 479,00 € du département de Paris, 97 580,75 de la région d'Ile de France et 268 836,00 € des caisses de retraite. Les deux premières subventions sont perçues, par contre, les subventions des caisses de retraite sont confirmées par écrit et restent à percevoir.

une subvention d'équipement à Bourges également pour financer la modernisation de l'établissement.

Et des diminutions :

les quotes-parts rapportées au résultat afférentes aux subventions d'équipement reçues pour financer les installations de rafraîchissement pour 42 306,76 €

la quote-part rapportée au résultat afférente aux subventions d'équipement reçues pour financer les installations du centre d'accueil de jour Mémoire Plus pour 38 801,83 €.

6- LES SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT

Pour mémoire, les subventions d'investissement notifiées ou reçues en 2004 concernent les installations de rafraîchissement et se répartissent comme suit :

- La Pirandelle : 93 100,00 € dont 43 100,00 € accordé par la région et 50 000,00 € par les caisses de retraite propriétaires
- La Citadine : 108 196,94 € dont 41 600,00 € accordé par la région, 15 000,00 € par le département et 51 596,94 € financé par le propriétaire
- La Résidence Simone Veil : 46 220,14 € dont 26 819,14 € accordé par la région et 19 401,00 € par le département
- La Maison de la Bièvre : 93 998,24 € dont 34 600,00 € accordé par la région, 24 000,00 € par le département et 35 398,24 € par le propriétaire

La Maison des Poètes : 27 400,00 € accordé en totalité par le département
La Source : 11 000,00 € accordé par le département.

Les autres subventions perçues antérieurement sont :

La Résidence : deux subventions d'équipement, elles totalisent un montant de 28 716,08 € qui correspondent à 19 818,37 € accordé par la CDC et 8 897,71 € provenant du Département des Yvelines. La subvention entièrement amortie pour 22 867,36 € a été annulée dans les comptes en 2004.
La Résidence Simone Veil : une subvention non amortissable de 45 734,71 €
La Maison de la Bièvre : une subvention non amortissable de 45 734,71 €

Des subventions complémentaires ont été enregistrées sur 2006 :

La Citadine à Massy : une subvention de 9 106,40 € accordée par le propriétaire pour renouveler l'équipement de cuisine
La Résidence Simone Veil : une subvention complémentaire de l'OPHLM pour financer l'installation de rafraîchissement faite en 2004 d'un montant de 16 570,00 €
Sainte Marthe : une subvention du Conseil Général de 9 078,00 € pour financer la climatisation du rez de chaussée

Les Fioretti : une subvention pour aider à la modernisation de l'établissement pour 2 248,48 €.

Le total des subventions d'équipement avant amortissement se porte à 985 403,46 €.

7 - LES PROVISIONS REGLEMENTEES

	MONTANT (en €)
Provisions réglementées	352 519,91

Les provisions réglementées, enregistrées conformément au budget accepté par les autorités de contrôle s'élèvent à 352 519,91 € dont 256 324,58 € pour la Pirandelle, et 96 195,33 € pour Cachan. Il s'agit de provisions accordées par le financeur dans les cadres budgétaires des premiers exercices de fonctionnement des établissements concernés.

8 - LES PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

	MONTANT (en €)
Provisions grosses réparations	114611,14
Provisions pour charges d'exploitation	504 262,44
Provisions pour litiges	81 946,24
Provisions pour risques	47 347,22
TOTAL	**748 167,04**

La provision pour grosses réparations concerne uniquement la Pirandelle et est conforme à celle acceptée par l'autorité de contrôle.
Les provisions pour charges d'exploitation concernent la Pirandelle pour 194 081,36 €, Massy pour 97 186,24 €, Cachan pour 114 976,24 €, Tours pour 21 767,23 € et le Siège pour 26 500,00 €. La reprise des deux activités SSIAD et appartement Weil a permis de transférer des provisions pour retraite déjà comptabilisées pour 12 540,02 et 15 951,35 €. Il en est de même pour la reprise de l'établissement d'Arbonne pour 21 260,00 €. Ces provisions sont constituées pour faire face à des charges d'exploitation clairement identifiées.

Les provisions pour litiges sont constituées par quatre établissements pour faire face à d'éventuelles indemnités à verser à d'anciens salariés à hauteur d'un total de 81 946,24 € (Vernouillet, Malakoff, Tours et Arbonne).

Les provisions pour risques concernent le siège pour 47 347,22 € et couvrent partiellement un risque lié à la rupture de la convention par l'association Cabrini pour l'établissement de Noisy à hauteur de 29 735,59 € ainsi que le risque de non recouvrement du solde du traité d'apport de l'Association de Gérontologie du -|3ème arrondissement en cours de liquidation judiciaire pour 17 611,63 €.

9 - LES DEPOTS ET CAUTIONNEMENTS

Le montant de ce poste s'élève à 684 574,64 €. Tous les établissements sont concernés sauf le SSIAD, Bourges (du fait de son habilitation à l'aide sociale récente) et le siège.
Ces sommes correspondent à l'équivalent d'un mois d'hébergement pour les résidents à titre payant uniquement. Elles sont versées lors de l'entrée de la personne en établissement et sont restituées à la sortie selon les modalités prévues au contrat de séjour.

10-LES DETTES

Dettes Fournisseurs (en €)	1 210169,11
Dettes Sociales (en €)	2 410131,63
Dettes Fiscales (en €)	1 159 972,79
Autres Dettes (en €)	2 237 966,45

Les dettes fiscales et sociales se ventilent, comme suit :

	MONTANT (en €)
Comité d'entreprise	38 790,47
Rémunérations dues	163,74
Oppositions sur salaires	1 163,79
Note de frais à payer	3 772,03
Organismes sociaux	1 186 595,18
Indemnités journalières	2 237,28
Provisions congés payés	1 168 645,79
Taxe sur les salaires	48 611,72
Taxe d'habitation	147 381,64
IS et TVA	27 237,58
Taxes à payer	88 828,42
Quote-part retraites et aides logement à reverser aux départements	856 676,78
TOTAL	**3 570104,42**

Les autres dettes se ventilent, comme suit :

	MONTANT (en €)
Retraites et aide logement à reverser aux Départements et résidents	1 635 709,73
Clients créditeurs	135 705,94
Créditeurs divers	446 295,09
Comptes soins	20 255,69
TOTAL	**2 237 966,45**

11 - LES PRODUITS CONSTATES D'AVANCE

Ils représentent une somme de 10 123,18 € correspondant à un trop versé sur l'aide de l'Etat versée par le CNASEA dans le cadre d'un emploi aidé, deux virements de la CPAM de 122,70 € et 125,00 € pour le SSIAD et l'appartement Weil. Le total du poste est de 10 370,88 €.

12 - LES ENGAGEMENTS POUR PROVISION RETRAITE

Conformément à la réglementation, le calcul relatif à l'indemnité de départ à la retraite a été effectué. Pour l'ensemble des salariés présents au 31/12/2006, le montant de cet engagement dans le cadre d'une mise à la retraite n'a pas été comptabilisé.

HI - NOTES SUR LE DETAIL DU COMPTE DE RESULTAT (en Euros)!

13-LES PRODUITS

Les produits se répartissent comme suit :

	MONTANT (en €)	%du total des produits
PRODUITS D'EXPLOITATION	25 880 769,45	96,01 %
Dont Forfait global de soins	*6 799 798,21*	
Dont prix de journée dépendance	*3 092 126,35*	
Dont prix de journée hébergement	*15 462 873,86*	
Dont prestations du bureau d'études	*193 471,86*	
Dont autres produits	*332 499,17*	
REPRISES DE PROVISIONS	122 769,94	0,46 %
TRANSFERTS DE CHARGES	411 953,45	1,53 %
SUBVENTIONS D'EXPLOITATION	209 041,45	0,77 %
PRODUITS DE GESTION COURANTE	97 292,93	0,36 %
PRODUITS FINANCIERS	49 565,45	0,18%
PRODUITS EXCEPTIONNELS	185 151,88	0,69 %
TOTAL DES PRODUITS	**26 956 544,55**	**100,00%**

14-LES CHARGES

Les charges se répartissent comme suit :

	MONTANT (en €)	%du total des charges
ACHATS NON STOCKES DE FOURNITURES	1 835 067,19	6,76 %
SERVICES EXTERIEURS	3 610 631,10	13,30%
Dont location immobilière	*2 577 173,12*	
Dont entretien et maintenance	*663 138,91*	
AUTRES SERVICES EXTERIEURS	5 219 423,75	19,22%
Dont personnel extérieur	*298 842,76*	
Dont restauration, hôtellerie et blanchisserie	*4 518 431,60*	
IMPOTS ET TAXES	1 186 101,19	4,37 %
CHARGES DE PERSONNEL	14 395 884,23	53,01 %
Dont salaires	*10 052 145,08*	
Dont charges sociales	*4 343 739,15*	
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	782 699,22	2,88%
Dont amortissements sur immobilisations	*579 925,85*	
Dont provisions pour risques et charges	*171 810,55*	
Dont provisions pour créances douteuses	*30 962,82*	
AUTRES CHARGES DE GESTION	75 576,70	0,29 %
CHARGES FINANCIERES	8 973,30	0,03 %
CHARGES EXCEPTIONNELLES	37 524,87	0,14%
TOTAL DES CHARGES	**27156 089,55**	**100,00%**

Les quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun que les établissements versent au siège sont comptabilisés dans les produits et charges de gestion courantes et sont neutralisées lors de la consolidation pour un montant de 506 850,00 € (soit 1,88 % du total des produits de l'association).

En application de l'article 20 de la loi n°2006-586 du 23 mai 2006, relative au volontariat associatif et à l'engagement éducatif, le montant des rémunérations versés aux trois plus haut cadres dirigeants bénévoles ou salariés s'est élevé à 71 860,77 € en 2006.

15 - LA VENTILATION DU RESULTAT NET

	MONTANT (en €)
Pirandelle	168 704,46
Vemouillet	34 057,03
Massy	-302 545,57
Maisons-Alfort	73 988,37
Cachan	109 708,04
Malakoff	19 348,90
Bois-Colombes	-239 346,92
Tours	81 445,94
SSIAD	-58 305,72
Apt Weil	-16 564,31
Arbonne	-36 897,25
Mémoire plus	-84 072,76
Bourges	39168,80
Siège	11 765,99
TOTAL	**-199 545,00**